



Ensemble courons pour faire reculer l'endométriose

Dimanche 10 novembre 2019

**Courses de 5 km et 10 km
dans le bois de Vincennes**

Retrouvez sur la ligne de départ, un village partenaires et des animations.

Inscriptions et informations sur www.endomind.org/endorun
ENDOmIND - MVAC - 181, av. Daumesnil - 75012 Paris

n° RNA W913005955 - n° SIREN 804 090 116



PARCOURS

RDV au Vélodrome Jacques Anquetil "la Cipale" (51 av de Gravelle - Paris 12)

- Course de 5km* : départ à 09h30
- Course de 10km* : départ à 10h15

Accès : Métro Ligne 8 - Station Liberté ou Charenton-Ecoles

Stationnement : Avenue de Gravelles

Course 5 km

Départ route du BacA gauche route de la plaine
A droite route Dom Pérignon
A droite toute de la Ceinture du Lac Daumesnil
A droite route de la Croix Rouge
Puis avenue de la Gravelle (sur piste cyclable)
Arrivée par piste cyclable Avenue de la Gravelle sur vélodrome Jacques Anquetil « La Cipale »

Course 10 km

1ère boucle 5km

Départ route du Bac
A gauche route de la plaine
A droite route Dom Pérignon
A droite toute de la Ceinture du Lac Daumesnil
A droite route de la Croix Rouge
Puis avenue de la Gravelle (sur piste cyclable)

2è boucle 5km

Identique à la première

Arrivée par piste cyclable Avenue de la Gravelle sur vélodrome Jacques Anquetil "La Cipale"



REGLEMENT

Article 1

ENDOrun Paris est organisé par l'Association ENDOMind France, en partenariat avec les FOULEES du 12ème.

Article 2

Le montant de la participation pour le dossard 10km est de 20 euros, pour le dossard 5km de 15 euros.

L'inscription se fait par l'intermédiaire de TOP CHRONO, sur leur site : https://www.topchrono.biz/evenement_4644-ENDOrun

Le règlement peut également être envoyé par courrier, accompagné du bulletin d'inscription au plus tard le 31 octobre.

Article 3

RETRAIT DES DOSSARDS à la Maison des Associations du 12ème (MVAC 12), 181 avenue Daumesnil 75012Paris, M° Dugommier ou Daumesnil

Il y a possibilité de s'inscrire ou de retirer vos dossards :

- Jeudi 07 novembre 2019 de 18h à 21h45
- Vendredi 08 novembre 2019 de 15h à 17h45
- Samedi 09 novembre 2019 de 10h30 à 16h45

Dimanche 10/11 : de 08h à 09h sur le lieu de départ de la course, uniquement pour les personnes venant de l'étranger et de province.

Article 4

Un cadeau souvenir et une médaille seront remis aux participants et arrivants.

Article 5

SECURITE

1/ Circuit : Le service médical de la course est assuré par la Protection Civile. La sécurité du parcours est assurée par les bénévoles ainsi que par le service de Police du 12^{ème} arrondissement.

2/ Accueil : L'aire de la manifestation sportive comprenant les vestiaires et la consigne, il sera fait sous le contrôle de personnel dûment habilité.

3/ Sas de Départ : Un contrôle sera effectué à l'entrée des sas de départ.

Article 6

Assurance : Les organisateurs sont couverts en responsabilité civile par une police d'assurance. Les licenciés bénéficient des garanties liées à leur licence.

Il incombe aux non licenciés de s'assurer personnellement en responsabilité civile en cas de vol ou de dommages qui pourraient survenir pendant la manifestation sportive.

Article 7-1

Les coureurs participent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. L'organisateur décline toute responsabilité en cas d'accident provoqué par une défaillance physique consécutive à un mauvais état de santé. La participation de chaque coureurs, mineur comme majeur, que ce soit pour le 10km ou le 5km est soumise à la présentation d'un certificat médical respectant l'ensemble des exigences légales en vigueur et dûment établi par un médecin ou d'une licence valide. Aucune participation ne sera validée sans la présentation de ces documents.

Article 7-2

Mineurs. Les mineurs sont autorisés à participer à la course sous l'entière responsabilité de leurs parents et dans le respect de l'article III-A-3 **Distances maximales** de la Réglementation des manifestations de running et qui fixe les limites d'âges suivantes. Une autorisation parentale sera exigée pour la validation de la participation des mineurs.

3 – DISTANCES MAXIMALES

Elles sont fixées selon les catégories d'âge (âge au 31 décembre) aux valeurs ci-après :

- | | | |
|-------------------------------|----------------|--|
| • Masters, seniors, espoirs : | 20 ans et plus | illimité |
| • Juniors : | 18-19 ans | 25 km |
| • Cadets : | 16-17 ans | 15 km |
| • Minimes : | 14-15 ans | 5 km |
| • Benjamins : | 12-13 ans | 3 km |
| • Poussins : | 10-11 ans | 1,5 km éventuellement,
privilégier des cross adaptés. |

s

Article 8

Les organisateurs sont expressément autorisés à utiliser les images fixes ou audiovisuelles prises lors de la manifestation sur tout support, y compris des documents promotionnels et /ou publicitaires.



Article 9

Si l'épreuve devait être annulée pour cas de force majeure ou pour motif indépendant de la volonté des organisateurs, aucun remboursement des frais d'inscription ne sera effectué et aucune indemnité perçue.

Article 10

Conformément à l'article R.232-48 du code du sport, un contrôle anti-dopage pourra être effectué sur n'importe quel participant à l'ENDOrun Paris.

Ravitaillement à l'arrivée.

Consignes, Vestiaires et Douches à disposition.

NOMBRE DE DOSSARDS LIMITE A 1400 par distance

Renseignements et contact :

Association ENDOmind France / Email : endorun@endomind.org / Site web : www.endomind.org/endorun

